



N<sup>o</sup> 158

Le 26 juillet 1988

LE MINISTRE DU COMMERCE EXTÉRIEUR REND PUBLIC UN  
DOCUMENT SUR LE LIBRE-ÉCHANGE ET LES SERVICES

- Le ministre du Commerce extérieur, M. John C. Crosbie, a rendu public aujourd'hui un document d'analyse sur le commerce des services dans le cadre de l'Accord de libre-échange canado-américain.

D'après ce document, intitulé "L'Accord de libre-échange Canada-États-Unis et les services: une appréciation", l'Accord permettra aux sociétés de service canadiennes de mieux planifier leur expansion sur le marché des États-Unis. Outre qu'il disposera de meilleurs débouchés à l'exportation, le secteur canadien des services bénéficiera d'une demande intérieure accrue grâce à l'accélération de l'activité économique qui résultera du libre-échange.

Il ressort de l'analyse que:

- Chacun des deux pays accordera aux fournisseurs de l'autre, pour les services visés par l'Accord, un traitement non discriminatoire dans tout nouveau règlement qu'il pourra adopter.
- Le Canada et les États-Unis s'abstiendront d'accroître la discrimination pouvant déjà exister à l'endroit de leurs fournisseurs respectifs de services visés par l'Accord.
- Les dispositions de l'Accord pourront être étendues aux nouvelles industries de services susceptibles de se développer.

.../2

Minister for  
International  
Trade

Ministre du  
Commerce  
extérieur